

Amis pongistes, nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux :

# CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JURASSIENS

**Lieu : Centre la Blancherie – 2800 Delémont**  
**Dates : Samedi 19 et dimanche 20 février 2011**

## Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueuses et joueurs de l'ANJTT membres d'un club du Jura et Jura Bernois en possession d'une licence STT valable, laquelle devra être présentée lors du règlement de la finance d'inscription.

En cas d'absence non excusée du joueur, une amende de **20.- + finance d'inscription** lui sera facturée selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT.

## Horaires

<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
<b>12h30 : Ouverture de la salle</b>	<b>09h00 : Ouverture de la salle</b>
<b>13h00 : Double jeunesse mixtes</b>	<b>09h30 : Double E, Double C</b>
<b>13h30 : Double jeunesse filles</b>	<b>09h30 : Double AB, Double D</b>
<b>13h30 : Double U18 – U15</b>	<b>10h15 : Simple E, Simple C</b>
<b>13h30 : Double U13 – U11</b>	<b>11h00 : Simple D, Simple A</b>
<b>14h00 : Simple Garçons/Filles U18 – U15</b>	<b>12h30 : Simple Dames B, C, D</b>
<b>14h00 : Simple Garçons/Filles U 13 – U11</b>	<b>12h30 : Simple B</b>
<b>14h30 : Double 040/050</b>	<b>13h30 : Double Dames</b>
<b>15h00 : Simple 040-050</b>	
<b>15h30 : Double Mixtes Elite</b>	
<b>15h45 : Open</b>	

## Généralités

Les championnats Jurassiens individuels se disputent selon la formule suivante :

- Une série avec moins de 4 participants sera regroupée avec une autre catégorie.
- Les dames peuvent s'inscrire dans les séries " messieurs".
- En simple, un joueur peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. Ex : *Le joueur inscrit dans la série E ne peut pas participer à la série C.*
- En double, un joueur peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **OU** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien.
- Un joueur ne peut s'inscrire que dans deux séries de doubles par jour.
- Les parties de la série de simple A Messieurs se disputent au meilleur de 7 manches.

**Balle officielle** Nittaku \*\*\* orange (**fournies** par les joueurs), possibilité d'achat sur place. Toutes les marques agréées par la STT sont autorisées.

**Nombre de tables** 16

**Juge-Arbitre** Michel Voyame, Delémont

<b>Inscriptions (prix)</b> Série simple Messieurs A	Fr. 10.-
Toutes les autres séries simples	Fr. 8.-
Séries doubles, par joueur / joueuse	Fr. 7.-
U11, U13, U15, U18 : toutes les séries	Fr. 5.-

**Inscription** Les listes d'inscriptions devront être retournées :

Par courrier "A" : Georges Guyot, rue Rambévaux 3, 2852  
Courtételle

Par email : [georges.guyot@martisa.ch](mailto:georges.guyot@martisa.ch)

**jusqu'au jeudi 11 février 2011**

**Tirage au sort**      Le samedi 13 février

**Paiement**            Sur place, dès votre arrivée.

**Divers**                La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (orange).

**Bar**                     Petite restauration ; boissons chaudes et froides

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Delémont, le 22 janvier 2011

CTT Delémont

Annexe : tableau(x) d'inscriptions